

## **ANNONCE LEGALE**

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

**Dénomination Sociale**: SAHEL CONSTRUCTION ET COMMERCE

**Forme Juridique** : SARL

**Objet** : La société a pour objet:

ACTIVITÉ (S) Construction de bâtiments complets - F410200 (Bâtiments Travaux Publics {BTP} / Hydraulique(H) / Assainissement(A) / Environnement(E); Formation; Prestation de services; Commerce général; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.)

**Siège social** : *siège social à Niamey* ; Quartier Dar es salam, FK 49,99438074 (République du Niger),

**Capital social** ; 15000FCFA

**Gérée par** : OUMAR MOHAMED ALASSANE

**Durée** : 99 ans à compter du 24/02/2021

**Dépôt au Greffe Immatriculation**: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la Société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro

**NE-NIM-01-2021-B12-00093 en date du 24/02/2021.**



